



CORONAVIRUS COVID-19

Suite aux décisions du Conseil fédéral, du Conseil d'Etat et du Conseil communal, la Commune de Liddes applique les mesures suivantes :

- Les **classes, crèches et UAPE sont fermées jusqu'à nouvel ordre**. Toutes les informations principales se trouvent mises à jour en continu sur le site <https://erveo.ict-vs.ch> de l'ERVEO.
- Le **domaine skiable est fermé** immédiatement et pour le reste de la saison.
- L'ensemble des **manifestations publiques et privées réunissant plus de 50 personnes sont annulées**.
- Toutes les **salles communales** sont fermées jusqu'au 30 avril.
- Les **restaurants et hôtels restent ouverts**, pour autant qu'ils n'accueillent pas plus de 50 personnes simultanément dans le même espace tout en respectant les mesures sociales appropriées.
- Selon l'horaire publié par la Paroisse, les **messes dominicales et de fêtes sont supprimées** ; les messes de la semaine sont transférées dans les églises paroissiales. **Les sépultures seront célébrées dans l'intimité (max. 50 personnes)**. Toutes les informations liées à la paroisse se trouvent : <https://www.paroisses-entremont.ch/>

Le respect des [règles d'hygiène et de distance sociale](#) est absolument essentiel pour limiter la propagation du virus.

Le Conseil communal reste attentif à l'évolution de la situation et mettra régulièrement à jour les informations sur son site internet : www.liddes.ch

Toutes les informations utiles se trouvent sur les sites suivants :

- Confédération : <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil.html>
- Etat du Valais : <https://www.vs.ch/web/coronavirus>

Au vu des mesures édictées dans le but de ralentir un maximum la propagation du virus, nous vous demandons **d'éviter** tant que possible vos visites au bureau communal et de favoriser les contacts téléphoniques (**027 782 61 61**) ou par courriels administration@liddes.ch. Le secrétariat communal reste disponible sur rendez-vous pour des cas ne pouvant pas être réglés à distance.

Nous vous remercions de votre compréhension et sommes convaincus que les efforts tant individuels que collectifs permettront d'endiguer la propagation du virus et de facto de protéger les personnes les plus vulnérables.

L'Administration communale.